



17, rue du Faucigny  
74100 ANNEMASSE  
Tél. 04 50 84 34 34 / Fax. 04 50 84 32 32  
Email : [contact@immo3concept.com](mailto:contact@immo3concept.com)  
Site Internet : [www.immo3concept.com](http://www.immo3concept.com)

## BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION AU 1er JANVIER 2024

### MAISONS, APPARTEMENTS DANS L'ANCIEN

5 % TTC sur le prix de vente, avec un minimum de 8 000 € TTC

### MAISONS, APPARTEMENTS DANS LE NEUF

6 % TTC sur le prix de vente TTC  
Défiscalisation immobilière : 7 % HT / HT

### LOCAUX COMMERCIAUX, BIENS D'EXCEPTION ET TERRAINS

8 % TTC sur le prix de vente

Nos commissions s'entendent charge vendeur (hors mandat de recherche)

**TVA : 20 %** (taux applicable au 1er janvier 2022)

**Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds,  
en dehors de nos honoraires**

# BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION AU 1ER JANVIER 2024

## HONORAIRES DE LOCATION

		A la charge du propriétaire (TTC)	A la charge du locataire (TTC)
<b>HABITATION</b>  Prix / m <sup>2</sup> surface habitable  <small>Selon article 5 de la loi du 6 juillet 1989</small>	Visite, constitution du dossier et rédaction du bail		
	Zone tendue	10,00 €	10,00 €
	Zone non-tendue	8,00 €	8,00 €
	Dépôt de Garantie*		1 mois de loyer HC (vide) 2 mois de loyer HC (meublé)
	Etablissement d'un état des lieux (entrée et sortie)	3,00 €	3,00 €
<b>GARAGE / PARKING</b>	Constitution dossier	100,00 €	100,00 €
	Rédaction du bail		
	Dépôt de Garantie*		15,00 € 1 clé 60,00 € 1 bip
<b>LOCAL COMMERCIAL</b>	Rédaction du bail		1 mois de loyer HC + TVA 20% (état des lieux inclus)
	Dépôt de Garantie*		2 mois de loyer HC TVA20%

*\*Les dépôts de garantie sont conservés par l'agence.*

## HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

		A la charge du propriétaire	A la charge du locataire
<b>Honoraires de gestion courante</b>	Habitation nue	7% HT des montants encaissés soit	
	Garages / Parkings	8,40% TTC	
	Habitation meublée	10% HT des montants encaissés soit	
	Locaux commerciaux et professionnels	12% TTC	
<b>En fonction du nombre de lots, les honoraires sont tarifés sur devis</b>			

## AUTRES FRAIS DE GESTION

	A la charge du propriétaire (TTC)	A la charge du locataire (TTC)
Renouvellement ou avenant au bail	120,00 € à la charge du demandeur	
Gestion des travaux au-delà de 500 € devisé	240,00 €	
Service Extranet / Accès au compte (par mois)	0,50 €	0,50 €
Aide à la déclaration de revenus fonciers	50,00 €	
Représentation à l'Assemblée Générale (par h)	120,00 €	

## ASSURANCES

		A la charge du propriétaire**
GLI (Garantie des Loyers Impayés)		2,50%
Majoration pour gestion assurance loyers impayés		1,00%
Majoration pour paiement mensuel d'acomptes		1,00%
PNO Propriétaire Non Occupant (Cotisation annuelle)	Appartement	68,00 €
	Maison individuelle	264,00 €
	Bureau / Commerce inférieur à 200 m <sup>2</sup>	97,00 €
	Bureau / Commerce de 200 m <sup>2</sup> à 600 m <sup>2</sup>	212,00 €
Majoration pour gestion assurance PNO		0,50%
Frais de gestion sinistre d'assurance		250,00 €

*\*\* % calculé sur les encaissements, montants TTC*

## CONTENTIEUX

Frais de mise en demeure des sommes impayées du locataire à la charge du locataire (TTC). (A la charge du propriétaire en cas de difficulté de recouvrement)	15,00 €
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier A la charge du propriétaire (TTC)	190,00 €